

Claudine KUENTZMANN

Au Recteur de la Mission Catholique Polonaise

La Guerinière le 5 juillet 2009

Ci-joint les demandes de remboursements des charges sociales du personnel « Paroisse et Voix Catholique »

Si la Paroisse ne tarde pas à effectuer le remboursement, il n'est pas de même pour la Voix Catholique .

Malgré nos demandes, la Voix Catholique n'en fait qu'à sa tête ce qui fait qu'à ce jour, c'est la Mission qui a sa charge toutes les cotisations sociales du personnel de la Voix Catholique personnel aussi bien laïc que religieux.

Pouvez-vous intervenir pour obtenir ce remboursement ou me dire que la Mission prend en charge ces frais.

**MISSION CATHOLIQUE POLONAISE
DE FRANCE**
263 bis rue Saint Honoré 75001 PARIS
Tél. 01 55 35 32 32 - Fax 01.42.96.19.89